



Aline Couillard
Présidente



Bonjour à tous, membres de l'ADR,

C'est à nouveau un plaisir pour moi de vous donner des nouvelles de votre association.

L'ADR a été très active cet automne.

La tenue régulière de ses Conseils d'administration chaque mois a été comme toujours l'occasion de centrer ses actions sur ses priorités et sur les attentes de ses membres.

Le Conseil général s'est aussi réuni le 12 octobre 2012. Ses réflexions et ses recommandations ont porté sur :

- les travaux du Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation qui ont pris fin le 20 septembre 2012;
- les amendements aux statuts et règlements de l'ADR;
- les priorités pour 2012-2013;
- le plan d'action.

Il en est ressorti que le Conseil général sera désormais tenu à la mi-année d'opérations, soit vers la fin d'avril, et que les secteurs auront la responsabilité d'étudier, durant les deux mois précédents, les sujets qui seront discutés au CG.

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 26 octobre 2012. L'ADR fêtait ses 10 ans d'existence et de lutte.

Suite au rapport annuel et au plan d'action soumis pour 2012-2013, les membres ont apporté des suggestions intéressantes.

Il importe de souligner que les membres souhaitent que l'ADR soit particulièrement active sur le plan politique.

Le dîner communautaire a permis des échanges fraternels.

Un air de fête a soufflé durant toute la durée du souper spaghetti. Ces retrouvailles ont mis de l'enthousiasme dans le cœur de chacun.

Les informations complètes sur les travaux et le rapport final du Comité «Enjeux» seront largement diffusés dès la fin de l'obligation de confidentialité, soit 60 jours après sa transmission au Conseil du Trésor. La date approximative est le 7 janvier 2013. C'est à surveiller.

Des demandes de rencontres de députés sont déjà acheminées, des réponses positives nous sont parvenues, mais les délais sont occasionnés par la participation de ces députés à des commissions parlementaires. Notre insistance nous assurera la tenue de ces rencontres, soyez-en assurés.

Des liens sont également établis avec une autre association pour une action commune vers la fin d'avril 2013.

Pour toutes ces actions, nous comptons sur votre support, vous êtes notre combustion vive.

Que diriez-vous d'apporter votre contribution à l'ADR en y faisant adhérer au moins un de vos proches ou amis ou connaissances ? Ce serait votre « deux pour un », avec retour de 10 \$ en reconnaissance.

Ensemble, nous y arriverons.

Cordiales salutations,

Aline Couillard, présidente
22 novembre 2012